

PERMIS DE FEU

CONDITIONS



DURÉE

7 heures (1 journée)



TARIF

INTRA : 2520,00€ HT/groupe

INTER : 275,00€ HT/personne

4 à 12 participants



PRÉREQUIS

- Maîtrise des outils bureautique
- Français : lu, parlé, écrit



PUBLIC

Responsables de site |
Responsables maintenance |
Chargés et référents sécurité |
Membres des services techniques |
Responsables d'exploitation |
Encadrants amenés à délivrer ou contrôler des permis de feu.



La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la formation sera adaptée et la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

OBJECTIFS ET MODALITÉS

- ✓ Identifier les risques liés aux travaux par points chauds et les enjeux assurantiels associés.
- ✓ Situer les obligations réglementaires et la règle APSAD R.6 applicables au permis de feu.
- ✓ Appliquer le principe de substitution avant tout recours à un point chaud.
- ✓ Analyser une situation de travail et réaliser l'analyse préalable des risques.
- ✓ Déterminer les mesures de prévention adaptées avant, pendant et après les travaux.
- ✓ Rédiger un permis de feu complet et conforme.
- ✓ Contrôler la mise en œuvre des mesures, y compris la surveillance post-travaux.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES : Apports théoriques structurés ; présentation interactive et supports visuels ; études de cas et analyse de sinistres réels ; travaux de groupe et échanges d'expérience ; exercices pratiques de rédaction ; mise en situation sur le terrain (si applicable) ; documentation réglementaire et référentiel APSAD.

DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS :

- Support pédagogique de formation
- Modèle de permis de feu
- Check-list d'inspection préalable
- Guide pratique de prévention des risques liés aux travaux par points chauds
- Attestation de fin de formation précisant les acquis

ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation (mesure de progression).
- Évaluation continue lors des exercices pratiques.
- Validation des compétences par la rédaction d'un permis de feu complet, jugé sur grille à 10 critères (seuil de réussite : 8/10).
- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de session.

**FORMATION QUALIFIANTE AVEC REMISE
D'UNE ATTESTATION DE FORMATION**



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

PERMIS DE FEU

PROGRAMME

MODULE 1 - CADRE RÉGLEMENTAIRE, ASSURANTIEL ET RESPONSABILITÉS

Les risques liés aux travaux par points chauds

- Les principales causes d'incendie lors des travaux (étincelles, projections, conduction, feu couvant)
- Retour d'expérience sur des sinistres réels
- Conséquences humaines, matérielles et économiques

Le cadre réglementaire et assurantiel

- Principes généraux de prévention
- Obligations de l'employeur et évaluation des risques professionnels
- Travaux réalisés par des entreprises extérieures
- Articulation entre plan de prévention et permis de feu

Focus assurance :

- La règle APSAD R.6 : le permis de feu comme exigence assurantielle de référence
- Conséquences d'un sinistre en l'absence de permis : déchéance de garantie, franchise majorée

Les responsabilités

- Responsabilité du donneur d'ordre
- Responsabilité du responsable des travaux
- Responsabilité de l'entreprise intervenante
- Responsabilités civiles et pénales
- Conséquences assurantielles d'un sinistre

MODULE 2 - MÉTHODOLOGIE DE RÉDACTION DU PERMIS DE FEU

Le principe de substitution – le premier réflexe de prévention

- Peut-on éviter le travail par point chaud ? Recherche de procédés froids alternatifs (vissage, sertissage, sciage, collage)
- Hiérarchie des mesures : éviter, réduire, protéger
- Cas où le travail doit être refusé ou reporté

Identifier les travaux concernés

- Soudage, meulage, découpage, brasage
- Utilisation de chalumeaux
- Autres travaux générateurs de chaleur ou d'étincelles

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

PERMIS DE FEU

PROGRAMME

Réaliser l'analyse préalable des risques

- Identification des sources d'inflammation
- Analyse de l'environnement de travail
- Recherche des matériaux combustibles
- Identification des risques cachés (gaines, vides, plenums, cloisons)
- Vérification des installations techniques et des atmosphères explosibles (ATEX)

Définir les mesures de prévention

Avant les travaux :

- Nettoyage des lieux et éloignement des matériaux combustibles
- Mise en place de protections adaptées
- Vérification des moyens de secours à proximité
- Neutralisation temporaire des détections automatiques si nécessaire avec traçabilité

Pendant les travaux :

- Surveillance permanente
- Respect des consignes de sécurité et maintien des protections

Après les travaux - phase critique :

- Contrôle de fin de chantier
- Surveillance post-travaux
- Levée formelle du permis de feu après la dernière ronde

Les documents associés

- Permis de feu
- Plan de prévention
- Consignes de sécurité
- Registre de suivi

MODULE 3 - OUTILS PRATIQUES

Présentation des outils opérationnels

- Modèle de permis de feu
- Check-list de visite préalable
- Fiche de contrôle avant travaux
- Fiche de surveillance après travaux
- Guide d'aide à la décision (intégrant l'arbre de substitution)

Construction d'une démarche interne

- Définition des responsabilités
- Circuit de validation
- Archivage des documents
- Traçabilité des contrôles

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

PERMIS DE FEU

PROGRAMME

MODULE 4 - EXERCICES PRATIQUES ET MISES EN SITUATION

Études de cas

Analyse de plusieurs situations réelles selon la nature de l'entreprise

- Intervention en atelier
- Travaux en établissement recevant du public (ERP)
- Intervention dans un local technique
- Travaux réalisés par une entreprise extérieure

Exercices de rédaction

Les participants réalisent :

- L'analyse des risques
- Le choix des mesures de prévention
- La rédaction complète d'un permis de feu

Mise en situation

- Jeu de rôle entre donneur d'ordre et entreprise intervenante
- Contrôle croisé des permis rédigés
- Débriefing collectif

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr